

---

---

# **FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

## **HUILE ESSENTIELLE DE LAVANDE**

*Basée sur la EU Regulation 435/2010*

### **1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE**

#### **1.1. Identification de la substance/ Préparation:**

Huile essentielle de lavande (Lavendula Angustifolia)

CAS numéro : 8000-28-0

CAS numéro alternatif: :N/A

EC numéro: 289-995-2

FEMA: 2622

CoE : 257

Producteur: Galen-N Ltd.

#### **1.2 Utilisation de la substance/ Préparation**

Préparation de substances aromatiques, substances aromatisantes et mélanges à usage professionnel

#### **1.3 Nom et adresse du fabricant qui propose la substance/préparation chimique sur le marché**

DISTRINAT  
23 Avenue Paul Langevin  
17183 PERIGNY  
Tel : 05.46.52.00.77  
Fax : 05.46.52.03.36  
Anne Quintard aquintard@leanature.com

#### **1.4 Numéro de téléphone de contact d'urgence:**

01.45.42.59.59

### **2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

#### **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Avis d'avertissement: DANGER

AH 1 - RISQUE D'ASPIRATION 1

EDI2 - LÉSIONS OCULAIRES GRAVES / IRRITATION OCULAIRE 2

EDI2A - LÉSIONS OCULAIRES GRAVES / IRRITATION OCULAIRE 2A

EHC3 - DANGERS POUR LE MILIEU AQUATIQUE – CHRONIQUE 3

SCI2 - CORROSION CUTANÉE / IRRITATION CUTANÉE

SS1B - SENSIBILISATION DE LA PEAU 1B

H304 - IL PEUT ÊTRE MORTEL SI AVALÉ ET ENTRÉ DANS LES VOIES RESPIRATOIRES

H 315 - PROVOQUER UNE IRRITATION DE LA PEAU

H 317 - POURRAIT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANÉE

1 H 319 - POURRAIT PROVOQUER UNE GRAVE IRRITATION DES YEUX

H412 - POURRAIT PROVOQUER UNE GRAVE IRRITATION DES YEUX

P261 - ÉVITER DE RESPIRER LES POUSSIÈRES / FUMÉE / GAZ / BROUILLARD / VAPEURS / AÉROSOLS

P264 - LAVEZ-VOUS SOIGNEUSEMENT APRÈS MANIPULATION

P272 - LES VÊTEMENTS DE TRAVAIL CONTAMINÉS DOIVENT RESTER SUR PLACE

P273 - ÉVITER LE REJET DANS L'ENVIRONNEMENT

P280 - ARTICLES DE PROTECTION GANTS/VÊTEMENTS DE PROTECTION/PROTECTION LUNETTES OU FACEWARE

P301+P310 – EN CAS D'INGESTION, APPELEZ IMMEDIATEMENT UN CENTRE ANTIPOISON /UN MEDECIN/

2.2 Éléments d'étiquetage:



2.3 Autres dangers

N/A

### 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

N/A

3.2 Mélange

- 30% - 42% 3,7-Dimethyl octa-1,6-diene-3-yl acetate

CAS: 115-95-7 EC: 204-116-4

Xi; R36/38

3.3/2 Irritation des yeux. 2 H319

3.2/2 Irritation de la peau. 2 H315

- 22% - 34% 3,7-Dimethyl octa-1,6-diene-3-ol

CAS: 78-70-6 EC: 201-134-4

Xi; R38

3.2/2 Irritation de la peau. 2 H315

• 3% - 10% *OCIMENE*

CAS: 13877-91-3 EC: 237-641-2

Xn; R10-65

2.6/3 Liquide. inflammable. 3 H226

3.10/1 Aspiration toxique. 1 H304

• 2% - 5% *TERPINEN-4-OL*

CAS: 562-74-3 EC: 209-235-5

Xn, Xi; R22-38

3.1/4/ Toxique Aiguë Orale. 4 H302

3.3/2 Irritation des yeux. 2 H319

3.2/2 Irritation de la peau. 2 H315

• 0.2-0.6% (*R*)-*p*-Mentha-1,8-diene - Limonene

CAS: 5989-27-5 EC: 227-813-5

Xi, N; R10-38-43-50/53

2.6/3 Liquide. inflammable. 3 H226

3.2/2 Irritation de la peau. 2 H315

3.4.2/1 La peau sensible . 1 H317

3.10/1 Aspiration toxique. 1 H304

4.1/C1 Chronique aquatique 1 H410

#### 4. FIRST AID MEASURES

##### 4.1 Description des premiers secours

###### Inhalation

Aller à l'air frais. Obtenir un avis médical, si nécessaire.

###### Contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements contaminés. En cas de démangeaisons ou d'irritations, consulter un médecin.

###### Lentilles de contact

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin en cas d'irritation.

###### Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Obtenir un avis médical, si nécessaire. Ne pas faire vomir sans surveillance médicale.

---

#### 4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

No

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information supplémentaire disponible.

### 5. LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1 Moyens d'extinction

Classe de feu B : Feu avec des matières liquides ou des matières qui se liquéfient. Mousse, poudre ABC, poudre BC, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

#### 5.2 Moyens impropres à l'extinction d'incendie pour des raisons de sécurité

D poudre

Eau

Ne pas utiliser d'eau pour l'extinction directe. Dangereux!

Dangers spécifiques liés à l'exposition à la substance/préparation et aux produits résultant de la combustion et de la décharge de gaz

Utiliser un équipement de protection individuelle et des vêtements appropriés. Protéger la peau et les yeux.

#### 5.3 Conseils aux pompiers :

Dégagement possible de gaz toxiques lors de la combustion. Utiliser un équipement de protection – masque à gaz.

Autres informations : Aucune information supplémentaire disponible.

### 6. MESURES DE REJET ACCIDENTEL

#### 6.1 Précautions personnelles

Assurer une ventilation immédiate des locaux. Utiliser des équipements de protection individuelle. Supprimer les sources d'inflammation.

#### 6.2 Précautions environnementales

Couvrir l'inondation avec des matériaux inertes et non combustibles. Recueillir dans un conteneur d'élimination approprié. Ne laissez pas les égouts fuir.

#### 6.3 Produits de nettoyage

Les absorbants non organiques et non combustibles (tels que le sable, la poudre de conversation, etc.)

Autres informations : Aucune information supplémentaire disponible

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter une bonne hygiène sur le lieu de stockage. Ne pas permettre le déversement de matières combustibles dans les locaux de stockage.

---

## 7.2 Stockage

Conserver dans des conteneurs secs, intacts et hermétiquement fermés, à température normale (22 °C – 28 °C) et à l'abri de la lumière du soleil.

## 7.3 Utilisation spécifique

N/A

# 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

## 8.1 Paramètres de contrôle

- 3,7-Diméthyl octa-1,6-diene-3-yl acetate - Index: NA, CAS: 115-95-7, EC No: 204-116-4  
TLV TWA - TLV STEL- VLE 8h- VLE short: None.
- 3,7-Diméthyl octa-1,6-diene-3-ol - Index: NA, CAS: 78-70-6, EC No: 201-134-4  
TLV TWA - TLV STEL- VLE 8h- VLE short: None.
- OCIMENE - Index: NA, CAS: 13877-91-3, EC No: 237-641-2  
TLV TWA - TLV STEL- VLE 8h- VLE short: None.
- TERPINEN-4-OL - Index: NA, CAS: 562-74-3, EC No: 209-235-5  
TLV TWA - TLV STEL- VLE 8h- VLE short: None.
- (R)-p-Mentha-1,8-diene - Index: NA, CAS: 5989-27-5, EC No: 227-813-5  
TLV TWA - TLV STEL- VLE 8h- VLE short: None.

## 8.2 Contrôles d'exposition



Protection des yeux:

Pas nécessaire pour une utilisation normale. Quoi qu'il en soit, travaillez selon les bonnes pratiques de travail.

Protection de la peau :

Utilisez des vêtements offrant une protection complète de la peau, par ex. coton, caoutchouc, PVC ou viton.

Protection des mains :

Utilisez des gants de protection offrant une protection complète, par ex. P.V.C., néoprène ou caoutchouc.

Protection respiratoire:

Pas nécessaire pour une utilisation normale.

Risques thermiques :

Rien

Autres informations : Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

# 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

## 9.1 Informations générales

Aspect : Liquide opalescent fluide

- Odeur : Typique de Lavande.
- Couleur : jaune pâle
- Goût : Non disponible.

---

---

Informations spécifiques relatives à la santé humaine, à la sécurité et à l'environnement

- pH - non applicable
- températures/intervalles de température lorsque des changements dans les conditions physiques se produisent
- Point d'ébullition - 340 °C
- Point de congélation - aucune donnée disponible
- point éclair (liquide/gaz) - 67 °C
- propriétés explosives - aucune
- propriétés oxydantes - aucune
- pression de vapeur – aucune donnée disponible
- densité relative - 0,870 – 0,890 à 20 °C
- solubilité dans l'eau - insoluble
- solubilité dans les solvants organiques – Ethanol (75%) 1:2
- coefficient de partage : n-octanol/eau – aucune donnée disponible
- viscosité - aucune donnée disponible
- densité de vapeur - aucune donnée disponible
- taux d'évaporation - aucune donnée disponible

9.2 Informations futures

N / A

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité

Stable dans des conditions normales.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses - N/A

### 10.4 Condition à éviter

Tenir à l'écart des sources de chaleur, des flammes nues et de la lumière du soleil.

### 10.5 Possibilité de réactions dangereuses - N/A

### 10.6 Dangereux : Aucun

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

• HUILE DE LAVANDE - Index : N.A., CAS : 90063-37-9, N° CE : 289-995-2

DL50 orale - 2000 mg/kg - rats

---

Dermique CL50 - 2000 mg/kg – lapins

Acétate de 3,7-Diméthyl octa-1,6-diène-3-yle - Index : N.A., CAS : 115-95-7, N° CE : 204-116-4

DL50 orale chez le rat : 14 600 mg/kg

• 3,7-Diméthyl octa-1,6-diène-3-ol - Index : N.A., CAS : 78-70-6, N° CE : 201-134-4

DL50 orale (rat): 2790 mg/kg

DL dermique (lapin) : > 5000 mg/kg

• OCIMENE - Index : N.A., CAS : 13877-91-3, N° CE : 237-641-2

DL50 orale (rats):>5 g/kg

DL50 cutanée (lapins) :>5 g/kg

• TERPINEN-4-OL - Index : N.A., CAS : 562-74-3, N° CE : 209-235-5

DL50 orale : 1,3 g/kg (rat)

DL50 orale : 5 g/kg (lapin)

• (R)-p-Mentha-1,8-diène - Index : N.A., CAS : 5989-27-5, N° CE : 227-813-5

Orale (rat) : DL50 4400 mg/kg

Orale (souris) : DL50 > 5500 mg/kg

Cutanée (lapin) : DL50 >2000 mg/kg

## 12. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

### 12.1 Toxicité

Adoptez de bonnes pratiques de travail, afin que le produit ne soit pas rejeté dans l'environnement.

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

12.2 Persistance et dégradabilité - Aucune

12.3 Potentiel de bioaccumulation - N.A.

12.4 Mobilité dans le sol - N.A.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB - N.A.

Liste des substances dangereuses pour l'environnement et classification correspondante :

< 1% (R)-p-Mentha-1,8-diène

CAS : 5989-27-5 CE : 227-813-5

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

environnement.

Poisson (P.Promelas) : CL50 33mg/l - 96h

Daphia magna : CE50 69,6 mg/l - 48h

---

---

Substances vPvB : - Substances PBT : Aucune

12.6 Autres effets indésirables

Aucune information supplémentaire disponible.

### 13. CONSIDÉRATION RELATIVE À L'ÉLIMINATION

13.1 Traitement des déchets

Traiter les déchets conformément à la législation locale et nationale.

### 14. INFORMATIONS DE TRANSPORT

RID / ADR Aucune restriction IMDG Aucune restriction ICAO / IATA Aucune restriction

14.1 Numéro ONU - Non classé comme dangereux au sens des réglementations de transport.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU - N.A.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport - N.A.

14.4 Groupe d'emballage - N.A.

14.5 Risques environnementaux - N.A.

14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur - N.A.

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement Dir. 67/548/CEE (Classification, emballage et étiquetage des substances dangereuses). Réal. 99/45/CEE (Classification, emballage et étiquetage des préparations dangereuses). Règlement (CE) n.1272/2008 (CLP)

Symboles de danger :



Xn nocif

phrases:

R 38 - Irritant pour la peau.

R 52/53 - Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R 65 - Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion

Phrases S :

S 37 - Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais.

S 25 – Éviter le contact avec les yeux.

S 62 - En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette

15.1.1 Règlements de l'UE

Informations requises par le règlement (CE) N° 127 2/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 Décembre 2008 sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et mélanges (CLP) :

Classification:

---



Irritation de la peau. 2 – Corrosion/irritation cutanée

Aspic. Tox. 1 - Risque d'aspiration

Aquatic Chronic 1 -Dangereux pour le milieu aquatique

Phrases H :

H315 - Corrosion/irritation cutanée, catégorie de danger 2

H304 - Danger par aspiration, catégorie de danger 1

H412 - Dangereux pour le milieu aquatique-Danger chronique, catégorie 3

Mot d'avertissement :

Danger

Avertissement Danger

Recommandation sur la réponse de sécurité P301 + P310, P331

Recommandation pour la sécurité de stockage P405

Recommandation de sécurité pour l'élimination P501

15.1.2 Règlements nationaux

Aucune information supplémentaire disponible.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité a été entièrement mise à jour conformément au règlement 453/2010/UE L'huile de lavande est un produit utilisé dans l'industrie cosmétique et de la parfumerie, ainsi qu'un composant dans l'industrie pharmaceutique. Les informations fournies sont basées sur des données fiables et connues. Les données. Cette FDS annule et remplace toute version précédente.